

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE*****
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt et un le 15 avril 2021, à 15 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 08 avril 2021, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

Etaient présents : ARRIVE Roland, BROSSARD Bernard, MAINDRON Bernard, CHAINIER Bruno, LAPARLIERE Alain, RAYMOND Serge, ANNEREAU Thierry, AUDEBERT Michel, TONNEAU Jean marie, BIRON Cécile, MATTIAZZO Lise, SAUVEZIE Dominique, ROY Pierre Noël, BLANC Jeanne, BADIE Vincent, CHATELAIN Patrick, JOURDAIN Serge, RODE Michel, PLAT Pierre, CHAILLOU Philippe, CLEMENCEAU Thierry, FESTAL Emmanuel, BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, QUOD Michel, TARDY Isabelle, VALLIER Marie-Hélène, LHERMITE Karine, ANDRE Franck, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, FAURE Bruno, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, POTIER Jean Philippe, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, BRIÈRE Christel, RAVET Pierre-Jean, THIBAUT Annick, LACHAMP Barbara, COUÉ Jean-François, CARTRON Jean Pascal, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, SALAH Christian, FORTIER Manuella, MENNEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, JAMET Annick, ROBERT Mylène, RAYMOND Claude, DIEZ Elisabeth, POUJADE Yves, BRIAUD Céline, BOULLE Christophe, GRUEL Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien, GUILLEMAIN Ghislaine, NUVET Raymond, MORASSUTTI Nicolas, PERONNEAU Chantal, LETOURNEAU Antony, GERVREAU Didier, LEFEVRE-FARCY Didier, MASERO Michel, PAVIE Christophe, RAPITEAU Jean Michel, MIGNOT Stéphane, DUGUE Christian, BUREAU Marie-Christine, CHARLASSIER Hervé, BOTTON Jacky, VIAUD Thierry, SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard, TELINGE Sophie, YOU Agnès, FRADON Jean Marie, BERTHELOT Patrick, QUANTIN Brigitte, DRIBAUT Anne, NIVARD Laurent, CHERAT Patrick, CAPPELLAERE Gérard, MOUNIER Pascal, GERVREAU Jean Pierre, QUESSON Jacky, HUILLIN Christian, DE OLIVEIRA Katia, CONTE Marie-Hélène, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine, DEFOULOUNOUX David, BOURDEZEAU Laurence, ROBERT Bruno, CHAUSSEREAU Joël, BRUA Christiane, PAILLE Jean Marc, FEUILLET Alain, EDOUARD Loïc, FOUCHÉ Guy, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, PENAUD Cyril, MAILLET Claudine, PERUFFO Bernard, MARIAU Jean-Pierre, MEUGNIOT Benoît, MARCHAIS Jean Michel, PAIN Charles, BERTRAND Marc, MAINGOT Maud, PÉRENNÈS Jacques, BONIN Lionel, AMAT Pierre, GEORGEON Raphaël.

Etaient représentés : GONZALEZ Maurice par COSSON-DESCUBES Suzy, OLLIVIER Michel par ROZAN Marie-Pierre, BORDE Pierre par FURET Henri, PERRIER Jean-François par FEDON Martial, BERTRAND Georges par COTARD Gérard, PICQ Patrick par DROUET Marylène, GIRAUDEAU Danielle par NEVEU Sébastien, LANDREAU Bernard par BARDON Sébastien, ROUGER Christian par DISTRIQUIN Gilles, ELIE Jean Jacques par TALBOT Michel, BERNARD Didier par LABEYRIE Philippe, MALANGIN Sylvie par CARRIE Philippe, MARCHESIN Dominique par FILLON Benoît, BOURSIER Eric par CHESNEAU Marlène.

Procurations : MARRAUD Christine à FESTAL Emmanuel, LAVALETTE Christian à RAYMOND Serge, GIRAUDEAU Patrick à POUJADE Yves, REYNAL Jean à LEFEVRE-FARCY Didier, MICHEAU Jackie à LAPARLIERE Alain, VELEZ Jean-Michel à CLEMENT Gérard, BONNIN Christophe à DRIBAUT Anne, LOPEZ Evelyne à QUESSON Jacky, MARTIAL Claude à DE OLIVEIRA Katia.

Absents excusés : TROGER Joël, DESSAIVRE Jean-Jacques, POZZOBON Alain, MARRAUD Christine, LAVALETTE Christian, FREDERIC Daniel, GUEBERT Daniel, DEBORDE Bruno, GIRAUDEAU Patrick, REYNAL Jean, LANGLAIS Jean-Charles, MICHEAU Jackie, VELEZ Jean-Michel, GIMENEZ Anne, AMIAUD Dominique, BONNIN Christophe, VION Michel, MAZZOCCHI Jean François, LOPEZ Evelyne, MARTIAL Claude, DUFOUR Christian, OLIVIER Fabrice, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 135

Nombre de votants : 144

Nombre d'absents excusés : 23

Nombre d'absents ayant donné procuration : 9

Nicolas MORASSUTTI a été élu secrétaire.

Objet : Adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime – mise en place d'une convention-cadre

Le Président rappelle la délibération n°76/2016 par laquelle la Communauté de Communes a décidé d'adhérer dans le cadre de ces prestations facultatives, au service de remplacement créé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime permettant la mise à disposition de personnel sous contrats à durée déterminée telle que prévu à l'article 25 de la loi

n°84-53 du 26 janvier 1984 pour effectuer le remplacement d'agents momentanément indisponibles ou pour assurer des missions temporaires.

Dans un objectif de simplification de la gestion administrative du recours au service de remplacement et s'agissant d'une mission facultative du Centre de Gestion, il est proposé désormais de passer une convention-cadre définissant les modalités d'adhésion et de mise à disposition des agents contractuels du service de remplacement entre la Communauté de Communes et le Centre de Gestion. Ainsi ? en cas de recours au service, chaque mission fera l'objet d'une facture mensuelle qui précisera l'objet, la période et le coût correspondant à la rémunération totale brute chargée de l'agent majorée des frais de gestion représentant 5% du traitement total brut versé à l'agent.

Il est proposé aux Conseillers d'autoriser le Président à signer la convention relative à l'adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime. La convention sera conclue au titre de l'année en cours et renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 5 ans.

Le Conseil Communautaire, après en avoir DELIBERE, à l'unanimité, DÉCIDE :

- D'autoriser le Président à signer tous les documents administratifs liés à la mise en œuvre de cette convention ;

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le
Le Président
Claude BELOT

Pour copie conforme
Le Président
Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

**Communauté de Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex